



Affaire suivie par : Véronique QUEBERT

Tél. : 05.57.04.55.00

Objet : Consultation relative à l'acquisition d'une caméra pour le projet GIMLI

N/Réf. : B26-05447-VQ

Madame/Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre meilleure proposition technique et financière concernant la consultation précitée, sur la base des documents ci-joints à savoir :

- Le présent courrier,
- Les dispositions particulières de la consultation en annexe 1,
- L'expression de besoin figurant en annexe 2,
- La décomposition des prix en annexe 3,
- La matrice de conformité,
- Les Conditions Générales d'Achat (CGA) du CEA (téléchargeables sur le site <http://www.cea.fr>).

Dans l'attente de votre réponse, et en vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Alexandrine CALVEL

Chef du Bureau des affaires commerciales

Nombre total de pages : 7

ANNEXE 1 : DISPOSITIONS PARTICULIERES DE LA CONSULTATION

PROCEDURE APPLICABLE

La réglementation applicable à la présente procédure est définie par le code de la commande publique et les dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité.

La procédure retenue est la procédure adaptée.

CARACTERE DES PRIX

Les prix fixés dans l'offre seront établis aux conditions économiques du mois de la remise de l'offre. Les offres sont valables 4 mois à compter de la date de remise de l'offre.

CRITERE DE SELECTION DES OFFRES

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Prix : 60 % ;
- Valeur technique de l'offre : 35 % ;
- Délai : 5 %

CONTENU DE L'OFFRE

L'offre devra nécessairement comporter :

- Une offre technique (intégrant la déclaration des sous-traitances le cas échéant) comportant à *minima* :
 - Plaquette de la société présentant les moyens humains et techniques de la société, la fiche produit du modèle de caméra proposée, matrice de conformité complétée et un planning.
- Une offre financière détaillée comme suit :
 - Le montant global (transport inclus) de la caméra jusqu'au CEA CESTA – Bâtiment BEHL (annexe 3) **sur la base d'un unique terme de paiement intervenant à la signature par le CEA du PV de réception exempt de réserves.**
- Le projet de marché paraphé et complété pour les zones le nécessitant.

QUESTIONS / REPONSES DURANT LA CONSULTATION

Le CEA impose aux soumissionnaires de formuler leurs questions par écrit.

Toutes les questions devront être adressées à l'interlocuteur commercial CEA, via la plateforme dématérialisée PLACE, au plus tard 10 jours calendaires avant la date de remise des offres définie ci-après.

Le CEA s'engage à répondre aux questions des soumissionnaires et, à des fins d'égalité de traitement, à communiquer les réponses à l'ensemble des soumissionnaires sauf s'il convient de préserver la confidentialité des démarches innovantes du soumissionnaire.

Les réponses du CEA seront effectuées au plus tard 4 jours calendaires avant la date de remise des offres.

NEGOCIATION

Le CEA a prévu de négocier les offres reçues. Toutefois, il se réserve la possibilité de ne pas négocier.

DATE ET MOYEN DE REMISE DE L'OFFRE

Votre offre devra parvenir au CEA au plus tard le : **07/08/2026 à 12H00**, termes de rigueur. Elle sera adressée **soit** :

- ☒ Sur la plateforme dématérialisée (<https://www.marches-publics.gouv.fr>)
- ☒ Par courriel à l'adresse suivante : veronique.quebert@cea.fr **et** bertrand.etchessahar@cea.fr
- ☒ Par courrier à l'adresse suivante :

CEA/CESTA Bureau des affaires commerciales A l'attention de Mme QUEBERT Véronique Parc Scientifique et technologique Laseris 1 Avenue du Médoc – Bâtiment BEHL 33114 LE BARP

- ☒ Déposée par un organisme transporteur ou le soumissionnaire (même adresse que ci-dessus).

Dans les deux derniers, l'offre doit obligatoirement être déposée à l'adresse ci-dessus entre 8h00 et 11h30, contre la remise d'un récépissé.

Toute offre qui parviendrait après la date limite, ne sera pas prise en considération pour la consultation en objet et sera donc éliminée.

INTERLOCUTEURS

- **Interlocuteur technique :**
Bertrand ETCHESSAHAR - Tél. : 05.57.04.66.30- Email : bertrand.etchessahar@cea.fr

- **Interlocuteur commercial :**

Véronique QUEBERT - Tél. : 05.57.04.55.00 - Email : veronique.quebert@cea.fr

AVANCE

Conformément à la réglementation applicable, une avance peut être accordée au Titulaire dans les conditions définies à l'article 11 du projet de marché. Le Titulaire peut refuser le versement de l'avance. **Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre s'il sollicite l'avance ou s'il la refuse.**

ANNEXE 2 : EXPRESSION DE BESOIN – Exigences Techniques

Fourniture d'une caméra qui doit répondre aux spécifications (exigences minimales) ci-après et satisfaire les différents besoins de mesures :

- mesure résolue en temps et en espace du champ magnétique au centre de la bobine par polarimétrie laser;
- détection des éventuels claquages électriques par imagerie directe du flash lumineux ;
- mesure de la position des spires de la bobine après déformation au moment du maximum de champ par ombroscopie laser;
- observation de la génération éventuelle de débris par ombroscopie laser;
- mesure temporelle de la stabilité d'alignement de la cible au centre de la bobine par ombroscopie.

Caractéristique	Exigences minimales
Technologie	NON INTENSIFIEE
Capteur	CMOS Back Side Illuminated (BSI)
Résolution native	$\geq 1280 \times 800$ pixels (non interpolés)
Nombre de pixels REEL	≥ 1 Mpixel (non interpolés)
Taille de pixel REEL	$< 20 \mu\text{m}$ (non interpolé)
Profondeur de numérisation	12 bits minimum
Obturateur	Global shutter électronique
Débit capteur	≥ 75 Gpixels/s
Cadence à pleine résolution	$\geq 75\,000$ images/s à 1280×800
Cadence maximale à résolution réduite	$\geq 1\,500\,000$ images/s à 1280×32
Temps d'intégration minimal	≤ 50 ns
Efficacité quantique (monochrome)	$\geq 75\%$ à 532 nm selon la norme EMVA
Sensibilité absolue	Seuil $< 80 \times 10^{-3}$ electrons. μm^{-2} selon la norme EMVA
Erreur de linéarité	$< 1.2\%$ selon la norme EMVA
Dynamique	≥ 50 dB
Anti-saturation image	Système temps reel EDR double pente
Synchronisation externe	FSYNC externe/interne
Déclenchement	Possibilité de trig. externe, Pré-trigger et post-trigger programmables,

Caractéristique**Exigences minimales**

Horodatage	Oui
Interface de contrôle	Ethernet 1 Gb/s et 10 Gb/s
Temps d'enregistrement à fréquence maximale	>10 ms
Température de fonctionnement	10 °C à +40 °C minimum
Monture optique	Nikon F, autres montures interchangeables appréciées

ANNEXE 3 : DECOMPOSITION DES PRIX

N° de poste	Désignation des postes	Caractère des prix	Coût unitaire en € H.T.	Quantité	Montant forfaitaire en € H.T.
10	Caméra	Forfaitaire et Ferme	€ -	1	€ -
20	Transport de l'ensemble des caméras jusqu'au CEA CESTA - bâtiment BEHL	Forfaitaire et Ferme	€ -	1	€ -
Montant forfaitaire Global du marché en € HT :					€ -